

EMPÊCHER DE NUIRE

Par Profil supprimé Postée le 27/12/2017 02:34

Mon beau frère est alcoolique, sa famille s'en acomode plus ou moins, mais fatigüe.

Le peu de fois où je le vois ça fini systématiquement par un esclandre familial car m'oppose a le voir conduire alcoolisé, et qu'il arrive à ses fins et rentres très ivre car ses proches ont baissé les bras. Encore ce soir...

A force j'aurais envie de le sedater pour qu'il s'endorme sur un canapé et nous permette une soirée sans ce boulet à gérer. Le lendemain il mettra les voiles honteux, mais vivant et sans avoir tué personne.

....

Quel sédatif à utiliser ?

Mise en ligne le 27/12/2017

Bonjour,

Vous souhaitez empêcher votre beau-frère malade de l'alcool de prendre le volant lorsqu'il est alcoolisé. Sa famille baisse les bras et ne sait pas vous aider lorsque vous vous y opposez. Cela finit en esclandre et vous cherchez un moyen efficace d'y arriver. Vous vous proposez d'utiliser un sédatif et vous nous demandez lequel.

Votre intention de l'empêcher de prendre le volant est louable et doit être soutenue. Le moyen que vous vous proposez d'employer est cependant dangereux et ne peut pas recevoir notre soutien. En effet, l'utilisation d'un sédatif chez une personne fortement alcoolisée crée un risque de dépression respiratoire, de coma et de décès. En plus du risque augmenté pour sa santé, vous vous exposez au risque de commettre le délit d'empoisonnement et d'homicide involontaire.

Vous avez d'autres moyens de l'empêcher de prendre le volant. Vous pouvez rediscuter de ce qui s'est passé avec sa famille. Non pour culpabiliser les uns et les autres de ne pas réussir à le changer ou à le retenir mais pour envisager tous ensemble des stratégies pour qu'une telle situation ne se reproduise pas. Il y a plusieurs possibilités. Par exemple ne pas l'inviter s'il prend sa voiture mais privilégier que quelqu'un aille le chercher puis le ramène. Ou encore convenir qu'il n'est invité que s'il accepte de donner ses clés en arrivant et de dormir sur place s'il s'avère qu'il a trop bu à la fin de la soirée (vous pouvez acheter des éthylo-tests pour le vérifier). En fonction de la situation et des relations familiales il y a bien entendu d'autres choix possibles mais l'essentiel est que tout le monde se mette d'accord avant la soirée. Cela vous évitera aussi d'être en porte-à-faux le moment venu.

Il y a actuellement, à la télévision, une campagne pour retenir ou reconduire celui qui a bu. Vous pouvez peut-être vous en servir pour appuyer et légitimer votre propos auprès de sa famille.

Enfin vous pouvez aussi signaler par courrier, au préfet de son département de résidence, sa situation de personne prenant régulièrement le volant alcoolisé. Avec ces informations le préfet a en effet autorité, s'il le juge nécessaire, pour le convoquer à des examens médicaux et réévaluer sa capacité à conduire. Le préfet peut prononcer une suspension provisoire de son permis de conduire et le soumettre à des examens réguliers.

C'est cependant une procédure qui peut prendre du temps et dont le résultat n'est pas garanti.

Cordialement.
